



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°58/2026
SÉANCE N° 04 DU 29 JUIN 2026

AFFECTATION DES RÉSULTATS – EXERCICE 2025

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 23 juin 2026, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents

Sébastien Destais, Gwénaél Poisson (à partir de 18 h 25), Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 25), Valérie Melot-Raynal, Damien Richard (à partir de 19 h 09), André Vigouroux (jusqu'à 20 h 14), Christine Nadau (à partir de 18 h 39), Patrick Péniguel, Marie-Paule Phelippot, Olivier Richefou (jusqu'à 20 h 41), Jean-Marc Chanteau, Annette Chesnel, Christian Raimbault, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu, Antoine Serrière, Florian Bercault, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Antoine Caplan, Claire Le Cornec, Laurent Paviot, Annabelle Monthe-Lopez, Agnès Camaréna, Jérôme Lesteven, Céline Loiseau, Roland Bouvet, Marie Er-Rafiqi, Georges Hoyaux, Katy Lemoigne, Habib Bousbih (jusqu'à 19 h 56), Nadège Davoust, Ingrid Walkowiak, Éric Paris, Geneviève Pham Sigmann, Jérôme Fortin-Stoltz, Louise Rebeyrolle-Rozel (jusqu'à 19 h 30), Gilles Mézière (jusqu'à 19 h 22), Agathe Laigle, Fabien Guittois, Stéphanie Hibon-Arthuis (à partir de 18 h 14), Thomas Brisseau (jusqu'à 19 h 50), Julie Charpentier, Tony Echelard, Jean-Pierre Thiot, Corinne Gougeon, Christian Griveau (jusqu'à 20 h 00), Patrick Pavard, Sophie Ferrié, Virginie Marsollier-Biela, Julien Brocaill, Nathalie Forêt-Vettier, Vincent Paillard, Sylvie Ribault, Éric Morand, Éric Lemoine, Fabien Robin, Yannick Borde (à partir de 18 h 45), Murielle Mouloudj-Millet, Louis Michel, Éric Guérin, Olivier Barré, Benjamin Dugué et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 12).

Étaient absents ou excusés

Jean-René Ladurée, Isabelle Jouault, Manel Bentefrit.

Étaient représentés

Fabienne Le Ridou a donné pouvoir à Valérie Melot-Raynal, Olivier Richefou a donné pouvoir à Marie-Paule Phelippot (à partir de 20 h 41), Patrice Morin a donné pouvoir à Jérôme Lesteven, Guéwen Douesneau a donné pouvoir à Agnès Camarena, Habib Bousbih a donné pouvoir à Laurent Paviot (à partir de 19 h 56), Michel Neveu a donné pouvoir à Céline Loiseau, Louise Rebeyrolle-Rozel a donné pouvoir à Jérôme Fortin-Stoltz (à partir de 19 h 30), Rihaoui Chanfi a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Samia Soultani-Vigneron a donné pouvoir à Agathe Laigle, Christian Griveau a donné pouvoir à Jean-Pierre Thiot (à partir de 20 h 00), Pierre Besançon a donné pouvoir à Vincent Paillard, Nelly Houssin a donné pouvoir à Murielle Mouloudj-Millet, Sophie Chauvigné a donné pouvoir à Florian Bercault.

David Moussay est représenté par Virginie Marsollier-Biela (suppléante).

Corinne Gougeon et Fabien Robin ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne : le 30 juin 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2026

AFFECTATION DES RÉSULTATS – EXERCICE 2025

Rapporteur : Isabelle Fougeray

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L5211-1, R2311-12, R2311-14,

Vu les instructions comptables M4 et M57,

Considérant l'approbation des comptes administratifs 2025 de Laval Agglomération,

Considérant les besoins de financement de la section d'investissement du budget principal et des budgets annexes, étant précisé que ces besoins sont définis par le résultat de l'exercice, cumulé aux résultats antérieurs et au solde des reports,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

Après avis de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} - **AU BUDGET PRINCIPAL**

Résultat de l'exercice :	6 907 633,76 €
Résultat antérieur :	6 418 976,62 €
Résultat cumulé à affecter :	13 326 610,38 €

Besoin de financement en investissement	3 872 357,92 €
---	----------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	3 872 357,92 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	9 454 252,46 €

Article 2 - **AU BUDGET ANNEXE TERRAINS**

Résultat de l'exercice	1 584 726,07 €
Résultat antérieur	2 989 998,29 €
Résultat cumulé à affecter :	4 574 724,36 €

Besoin de financement en investissement	6 384 952,21 €
---	----------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068 <i>Pas de mise en réserve en budget de lotissement</i>	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	4 574 724,36 €

Article 3 : **AU BUDGET ANNEXE BATIMENTS**

Résultat de l'exercice	159 888,71 €
Résultat antérieur	70 112,78 €
Résultat cumulé à affecter	230 001,49 €

Besoin de financement en investissement	0,00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	230 001,49 €

Article 4 : **AU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS**

Résultat de l'exercice :	533 540,98 €
Résultat antérieur :	2 785 571,20 €
Résultat cumulé à affecter :	3 319 112,18 €

Besoin de financement en investissement	2 370 304,18 €
---	----------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	2 370 304,18 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	948 808,00 €

Article 5 : **AU BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS**

Résultat de l'exercice :	137 317,77 €
Résultat antérieur :	2 264 219,87 €
Résultat cumulé à affecter :	2 401 537,64 €

Besoin de financement en investissement	0,00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	2 401 537,64 €

Article 6 : **AU BUDGET ANNEXE DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE**

Résultat de l'exercice :	157 221,66 €
Résultat antérieur :	0,00 €
Résultat cumulé à affecter :	157 221,66 €

Besoin de financement en investissement	156 410,94 €
---	--------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	156 410,94 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	810,72 €

Article 7 : **AU BUDGET ANNEXE PDELM (PGO)**

Résultat de l'exercice :	742,74 €
Résultat antérieur :	-3 368,76 €
Résultat cumulé à affecter :	-2 626,02 €

Besoin de financement en investissement	0,00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068- <i>Pas de mise en réserve en budget de lotissement</i>	0,00 €
Affectation du déficit reporté (report à nouveau débiteur) -002-	-2 626,02 €

Article 8 : **AU BUDGET ANNEXE EAU RÉGIE**

Résultat de l'exercice :	1 433 171,17 €
Résultat antérieur :	4 497 694,00 €
Résultat cumulé à affecter :	5 930 865,17 €

Besoin de financement en investissement	3 080 625,59 €
---	----------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	3 080 625,59 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002-	2 850 239,58 €

Article 9 : **AU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE**

Résultat de l'exercice :	1 574 049,10 €
Résultat antérieur :	2 905 448,01 €
Résultat cumulé à affecter :	4 479 497,11 €

Besoin de financement en investissement	2 856 946,99 €
---	----------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	2 856 946,99 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002-	1 622 550,12 €

Article 10 : **AU BUDGET ANNEXE PLATEFORME FERROVIAIRE**

Résultat de l'exercice :	219 663,26 €
Résultat antérieur :	1 000 509,85 €
Résultat cumulé à affecter :	1 220 173,11 €

Besoin de financement en investissement	0,00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002-	1 220 173,11 €

Article 11

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 12

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, deux conseillers communautaires s'étant abstenus (Patrick Péniguel et Thomas Brisseau).

Le Président,

Signé : Florian Bercault